

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr. 16 8
Poste: 35 fr. 18 10
On s'abonne: A SAUMUR, Au Bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 SEPTEMBRE 1884.

HÉRITIER DE LA MAISON DE FRANCE

Le Temps a publié la lettre suivante, dont on lui a télégraphié le texte, paru dans le Vaterland:

« Frohsdorf, 29 août 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez plusieurs fois, et notamment dans votre numéro portant la date du 29, cité des paroles de M. le comte de Chambord qui sont historiquement inexactes, et qui répondent mal à ses véritables sentiments.

Si vous tenez, Monsieur, à éclairer vos lecteurs sur ce que pensait réellement Henri V, vous pouvez reproduire une note émanée de Frohsdorf, et publiée dans l'Univers du 23. Il y est affirmé que, dans la fameuse entrevue du 7 juillet 1883 avec les princes d'Orléans, Henri V a eu pour unique intention de montrer comment un Bourbon doit pratiquer la loi évangélique du pardon avant de paraître au tribunal de Dieu.

Comptant sur votre impartialité, Monsieur le Rédacteur, je vous prie de vouloir bien agréer mes salutations respectueuses.

A. HUET DU PAVILLON.

Exécuteur testamentaire de M. le Comte de Chambord.

La presse républicaine mène grand tapage autour de cette lettre. Avec une logique égale à leur bonne foi, elles en infèrent que M. le Comte de Chambord n'a point reconnu les droits de M. le Comte de Paris au trône de France.

Voilà comment, avec un peu de bonne volonté, on peut voir dans quelques lignes d'écriture ce qui ne s'y trouve pas.

Que dit la lettre de l'honorable M. Huet du Pavillon? Simplement ceci: « Que dans la fameuse entrevue du 7 juillet 1883 avec les princes d'Orléans, Henri V a eu pour unique intention de montrer comment un Bourbon doit pratiquer la loi évangélique

du pardon avant de paraître au tribunal de Dieu. »

Admettons que M. Huet du Pavillon ait mieux connu et plus exactement exprimé les intentions de M. le comte de Chambord que l'honorable baron de Raincourt. Quelles conclusions peut-on en tirer raisonnablement? Était-il nécessaire que l'auguste malade attribuât à son successeur un droit qu'il avait d'ailleurs maintes fois reconnu et proclamé officiellement et solennellement, dans ses conversations, ses lettres, ses manifestes et ses actes? et faudrait-il s'étonner qu'au moment de paraître devant Dieu, il n'eût eu d'autre préoccupation que de renouveler le grand acte de pardon et de réconciliation de la mémorable entrevue du 5 août.

Nous disons « renouveler », car lorsque, à cette date, profondément ému, les yeux pleins de larmes, il serrait dans ses bras et embrassait avec tendresse M. le Comte de Paris, est-ce qu'il n'avait pas déjà pardonné?

Le droit de M. le Comte de Paris! mais Henri V l'a nettement proclamé.

« Français, disait-il dans son manifeste du 2 juillet 1874, la Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée, rangez-vous confiants derrière elle. Trêve à nos divisions pour ne songer qu'aux maux de la Patrie! »

Et dans sa belle lettre du 9 septembre 1873 à M. le vicomte de Rodez-Bénavent:

« Quant à la réconciliation si loyalement accomplie dans la Maison de France, dites à ceux qui cherchent à dénaturer ce grand acte (entendez-vous, messieurs les blancs d'Espagne?) que tout ce qui s'est fait le 5 août a été fait dans l'unique but de rendre à la France son rang, et dans les plus chers intérêts de sa prospérité, de sa gloire et de sa grandeur. »

Où ces paroles ne signifient rien ou elles signifient:

1° Que le pardon évangélique, dont parle la lettre de l'honorable M. Huet du Pavillon,

était un fait accompli depuis la date du 5 août 1873;

2° Que M. le Comte de Chambord reconnaissait en M. le Comte de Paris son héritier politique.

Jamais, à cet égard, Henri V ne s'est démenti; jamais il n'a mis en doute le droit de son successeur au trône.

Lorsque, dans les toasts des banquets royalistes, nous avons uni à son nom celui de M. le Comte de Paris, est-ce qu'il exprimait le moindre mécontentement et formulait la moindre remontrance?

Et croit-on par hasard que s'il avait vu dans le chef de la Maison d'Anjou l'héritier légitime au trône de France, il aurait hésité à le proclamer et à nous dire: « Vous vous trompez, l'héritier le voilà! »

Mais l'évidence ne se discute pas. De la lettre de M. Huet du Pavillon, nous ne voulons retenir qu'une chose: c'est que Henri de France a solennellement renouvelé, sur son lit d'agonie, le grand acte de réconciliation accompli dans la mémorable entrevue du 5 août; c'est qu'il a invité tous les royalistes à oublier leurs griefs et leurs querelles, à faire trêve à leurs divisions, pour ne songer qu'aux maux de la Patrie; c'est qu'il a condamné d'avance les menées et les intrigues des hommes qui exploitent indignement la sainte et pure mémoire pour attiser la haine et provoquer la division dans nos rangs.

« La Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée; rangez-vous confiants derrière elle. »

Cette royale parole continuera à inspirer la conduite de tous les royalistes fidèles. La Maison de France c'est la Maison dont M. le Comte de Paris est aujourd'hui le chef; ce n'est pas la Maison d'Anjou.

GUERRE DE CHINE

Le Times nous apprend — avec une certaine réserve, il faut en convenir — que, d'après les informations de source chinoise, on se battrait vivement au Tonkin.

Il n'y a guère à ajouter foi à des nouvelles de cette provenance, dont l'imagination orientale fait probablement tous les frais. Le mieux est d'attendre des communications officielles, et de ne pas se laisser aller à des espérances ou à des craintes qui n'auraient rien de fondé.

Le bruit court cependant que 2,000 hommes seront débarqués à Kelung, à l'effet d'en expulser les troupes chinoises, qui s'y trouveraient au nombre de 5,000 hommes.

L'amiral Courbet se dirigerait ensuite sur les ports du nord de la Chine.

On affirme, d'autre part, que c'est décidément au général Brière de l'Isle que sera confié le commandement en chef du corps expéditionnaire du Tonkin, dont l'effectif s'élèvera à 47,000 hommes.

Chronique générale.

Voici la réponse qui a été adressée par M. le Président de la République à M. Barodet, l'un des signataires du message de la gauche:

« Mont-sous-Vaudrey, 4 septembre 1884.

Monsieur le député,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au nom du groupe parlementaire que vous présidez. Je l'ai transmise à M. le président du conseil des ministres, ne pouvant y répondre personnellement sans sortir de la réserve constitutionnelle qui m'est imposée.

Je vous prie, monsieur le député, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

JULES GRÉVY.

La réponse de M. le Président de la République est entièrement écrite de sa main. Elle est parvenue à Paris vendredi matin chez M. Barodet.

Le président du groupe de l'extrême gauche, étant en ce moment à la campagne, n'a eu connaissance de la lettre de M. Grévy que dans la soirée.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AMOUR ET PATRIE

NOUVELLE MILITAIRE

Pendant cette tourmente, un obus éclata à quelques pas de Charles et le coucha sur le sol, sanglant et fracassé. Mais nul ne s'inquiéta de lui: un homme de plus ou de moins à pareil moment, qui s'occupe? Ce n'est qu'après le combat, lorsque l'ordre de rentrer en ville est donné, que l'on songe à soigner les blessés: alors Charles est placé sur une civière improvisée pour être porté à l'hôpital.

Or, à la porte Nationale, se trouvait le général qui assistait à la rentrée des troupes. En voyant passer Charles, il dit à un officier d'état-major: — Prenez le nom de ce blessé pour qu'il ait la médaille militaire... La civière s'éloignait. Mais le capitaine du bataillon volontaire ayant parlé au général à voix basse, celui-ci accourut vivement auprès de Charles, ôta son képi étoilé et lui prenant la main, l'honora publiquement par ce magnifique éloge:

— Brave et dévoué soldat, si beaucoup de Français suivaient votre exemple, notre pays serait invincible.

— Merci, mon général, répondit faiblement le blessé: vos paroles sont pour moi une suprême récompense.

Le lendemain, à l'hôpital, Charles subit l'amputation du bras gauche qui fut faite avec succès; mais il n'en était pas moins dans un état pitoyable; outre cinq ou six contusions en diverses parties du corps, son visage avait été déchiré, depuis la joue jusqu'au front, par un éclat de fer, et il était certain qu'il en resterait défiguré le reste de ses jours.

Malgré sa force d'âme, les plus tristes pensées venaient l'assaillir: estropié, de quel secours pourrait-il être à sa mère? Estropié et défiguré, pourrait-il prétendre encore à l'amour de Laurette rayonnante de force et de beauté? D'ailleurs, serait-il généreux à lui, être infirme et souffrant, de réclamer à la jeune fille l'accomplissement de sa promesse?

A toutes ces douleurs se joignit bientôt une affliction morale, plus profonde et plus vive encore que tout ce qu'il avait enduré: la capitulation de Strasbourg. Pauvre Charles! C'est alors qu'il s'écria dans un morne abattement:

— Que n'ai-je été toi! Mais l'immense satisfaction du devoir accompli,

cette récompense ineffable que la conscience trouve en elle-même, calma peu à peu la tristesse du volontaire et lui rendit sa sérénité. Il accepta courageusement sa situation, écrivit à sa mère et attendit avec patience que sa convalescence fût assez avancée pour lui permettre de retourner à Sablet.

IV

Plus d'un mois s'était écoulé depuis que Charles avait quitté le pays pour aller à l'ennemi, et personne au village n'avait reçu de ses nouvelles, malgré la promesse formelle qu'il avait faite d'écrire le plus souvent possible. On n'ignorait pas qu'en temps de guerre les communications sont forcément interrompues ou retardées; pourtant la veuve Vidal s'inquiétait de ce long silence et son anxiété s'accroissait encore des désastres successifs subis par l'armée française.

Mais si la mère stoïque élevait sa résignation à la hauteur de son infortune, la jeune fiancée n'avait pas la même force d'âme. Pendant le jour elle se cachait pour pleurer; la nuit, si un sommeil pénible parvenait à fermer ses paupières, un affreux cauchemar obsédait la pauvre fille: elle voyait Charles meurtri, défiguré, étendu pêle-mêle avec une foule d'autres cadavres sur un champ de bataille. Le mort tenait dans ses mains raidies un objet taché de sang; Laurette s'approchait pour

distinguer cet objet: c'était le portrait qu'elle avait donné à son amant la veille de leur séparation.

Chaque matin, une demi-heure avant le passage du facteur, Laurette s'asseyait sur le seuil de sa porte, et son avide regard se fixait au coin de la rue où devait apparaître le distributeur des lettres. En apercevant cet homme, le cœur de Laurette battait avec précipitation; mais ce n'était qu'un fugitif espoir toujours suivi d'un long et morne accablement.

Le père Ladet s'efforçait de reconforter sa fille:

— Je suis sûr, disait-il, que Charles n'a pas reçu la moindre égratignure; dans les plus terribles batailles on ne tue pas un homme sur cinq; et lorsque les journaux bavards annoncent qu'un régiment est écrasé, tu peux compter qu'il reste encore debout plus de la moitié des soldats. Quant à recevoir des nouvelles, il n'y faut guère songer: comment veux-tu que le service de la poste se fasse dans un pays où toutes les communications sont coupées? Certainement Charles a écrit; mais ses lettres n'ont pas pu passer...

A toutes ces bonnes raisons, la fille du maçon répondait par des soupirs.

Enfin, une après-midi, la veuve Vidal, pâle, éplorée, entra chez Ladet, tenant un papier à la main: c'était la lettre écrite par Charles après son amputation du bras gauche.

Les journaux opportunistes annoncent le retour de M. Jules Ferry à Paris pour jeudi matin. Des nouvelles importantes seraient attendues dans les premiers jours de la semaine.

LA RETRÉE DES CHAMBRES.

On avait annoncé, dans quelques cercles politiques, que M. Grévy présiderait le prochain conseil des ministres. Mais le doux Président ne quittera pas ses chers lapins, il désire dégager sa responsabilité et laisser M. Ferry seul en présence des Chambres.

Quoi qu'il en soit, la rentrée du Parlement sera certainement avancée.

L'obligation où le gouvernement va se trouver de mobiliser partie d'un corps d'armée ne lui permet plus d'agir sans l'autorisation des Chambres.

On lit dans la *Nouvelle Presse*:

« Des dépêches de l'amiral Courbet, adressées au gouvernement, demandent avec insistance qu'une déclaration de guerre en règle soit faite au gouvernement chinois.

» L'amiral déclare qu'il est impossible de rester dans une situation ambiguë, dont profitent nos ennemis pour faire la contrebande des engins de guerre, sous les yeux mêmes de nos troupes.

» Dans la situation actuelle, aucun moyen de répression n'est entre les mains de l'amiral Courbet. »

LE CHOLÉRA. — Il y a eu, dans les 24 heures : un décès à la Seyne, un autre à Brignoles.

A *Marseille*, cinq décès cholériques. Dans le *Gard*, un décès à Nîmes, un à Bouillargner, un à Berrèges, quatre dans l'*Hérault*.

Trois décès à *Carcassonne*, trois à *Narbonne*.

Quatorze décès dans le département des *Pyrénées-Orientales*.

En *Italie*, 234 cas, 406 décès. On ne peut pas connaître la vérité sur la gravité de l'épidémie. Un cordon sanitaire militaire cerne les quartiers infectés.

On mande de *Reggio* (Calabre) que le cuirassé *Maria-Pia*, envoyé par le gouvernement pour protéger le débarquement des voyageurs et le service postal, a été repoussé par une manifestation qu'avait organisée la population.

En *Espagne* : A *Novelda*, onze cas et cinq décès ; à *Montforte*, dix cas, quatre décès ; à *Villena*, deux décès.

La situation est la même à *Alicante*.

ÉTRANGER

ENTREVUE DES EMPEREURS.

L'entrevue des trois Empereurs, un moment mise en doute à cause de l'état de

« Chère et excellente mère,

» Dans une sortie que nous avons faite le 22 septembre, j'ai été grièvement blessé à la figure, et de plus on a dû me couper le bras gauche ; mais rassure-toi : je suis maintenant aussi bien que possible, d'ici à un mois peut-être je me sentirai assez fort pour retourner à Sablet, et je t'aimerai doublement pour la douleur que je te cause.

» Le général Ulrich m'a vivement félicité en présence de tous mes camarades, et si nous avions pu conserver Strasbourg à la France, je ne songerais plus à mes blessures.

» Monte ma lettre au père Ladet, dis à Laurette tout ce que peut te suggérer ton expérience et ta tendresse ; en faisant mon devoir, c'est toujours à toi et à elle que je pense.

» Reçois, chère et bonne mère, mes embrassements affectueux. »

A la lecture de cette lettre, Laurette poussa un cri de douleur, et se laissa tomber sur sa chaise avec désespoir. Son père baissa la tête et se prit à réfléchir.

Le résultat de ses réflexions fut d'ouvrir une oreille complaisante aux paroles de M. Moré, qui vint bientôt renouveler ses propositions de mariage en faveur de son fils. Or, le fils Moré n'était pas blessé lui, encore moins amputé ; il avait su se conserver intact, lui, et pouvait faire un mari

santé de l'empereur Guillaume, a lieu en ce moment.

L'Empereur de Russie était attendu à Varsovie hier dimanche.

La crypte de l'église de la Sainte-Croix, à Varsovie, qui fait face à la rue par laquelle l'Empereur a dû passer en entrant en ville, a été soigneusement visitée par le directeur de la police et une nombreuse troupe d'agents.

On croit pouvoir affirmer que les trois Empereurs se rencontreront au château de Skernevica, près de Varsovie.

Les mesures exceptionnelles de sûreté publique décrétées le 26 août 1881 ont été prorogées pour une période de trois ans à Saint-Petersbourg et à Varsovie. Les autorités ont reçu des pouvoirs plus étendus pour le maintien de l'ordre dans les autres provinces.

On télégraphie de Saint-Petersbourg, 6 septembre, soir :

« Avant de partir pour Varsovie, l'Empereur a conféré longuement avec M. de Giers.

» Pendant le séjour de la famille impériale à Varsovie, deux trains amèneront chaque jour, des cuisines impériales de Saint-Petersbourg, les provisions de bouche nécessaires. La réception des Empereurs coûtera 300,000 roubles. Il y aura un bal et une représentation théâtrale pour laquelle on prépare en ce moment un ballet. Le nombre des invités sera limité. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 septembre.

Le marché est encore mieux disposé aujourd'hui, on ouvre en hausse : le 3 0/0 à 79.05 ; l'amortissable à 80.30, le 4 1/2 à 108.65. La Banque de France reste à 5,085. Le Crédit Foncier est recherché à 1,312.50.

Le marché est toujours aussi animé sur les obligations Foncières et Communales. Elles doivent chaque année, jusqu'à ce qu'elles aient atteint le pair, se retrouver à un niveau moyen un peu supérieur à celui de l'année précédente, et cela parce qu'en dehors des demandes courantes il y a un aliment courant de demandes extraordinaires qui se succèdent périodiquement à la suite de chaque tirage.

On traite la Banque d'Escompte à 520. Le Crédit Industriel et Commercial à 680.

La Banque de Paris à 780. La Société Générale à 465. La Société Mutuelle de reports offre toujours, dans les conditions actuelles des dépôts, le meilleur placement temporaire des disponibilités courantes. Le mécanisme financier de cette société lui permet de faire plus pour les déposants que toute autre société de crédit. Au lieu de 1/2 à 1 1/2 0/0 elle peut aujourd'hui bonifier à ses clients 4 0/0 tout en leur laissant la disponibilité constante de leurs fonds.

Les Chemins finissent : le Nord à 1,672.50, le Lyon à 1,248.75, l'Orléans à 1,335, le Midi à 1,165, l'Est à 775, l'Ouest à 838.75.

Chronique militaire.

LES ÉCOLES D'ENFANTS DE TROUPE.

La difficulté de conclure un traité définitif avec les villes de Montreuil-sur-Mer et Saint-Hippolyte-du-Gard, a décidé le minist-

complet de toutes les façons, jeune, élégant et riche, tandis que Charles...

C'était un brave garçon, d'une conduite admirable, héroïque même, disait M. Moré ; mais de quelle utilité pouvait-il être à une jeune femme ? l'épouser, c'était vouloir se rendre misérable pour toute la vie. Ce n'est pas un manchot qui peut subvenir aux besoins du ménage, passe encore s'il avait de la fortune. En outre, ajoutait le tentateur, je suis persuadé que ce pauvre Charles est affreux : il parle d'une blessure grave à la figure. Choisissez donc, père Ladet, entre un gendre laid, affreux, estropié, pauvre, et mon fils, beau, robuste et riche.

(A suivre.)

MARC BONNEFOY.

Maximes et Pensées.

Il est une force ou faculté qui rend propre à tout, c'est de savoir souffrir, et beaucoup souffrir, sans se plaindre. M^{me} DE LESPINASSE.

La femme qui échange la modestie contre l'assurance, perd la moitié de ses charmes.

L'éducation doit tendre à empêcher que l'amour de soi n'étouffe l'amour de son semblable. M^{me} DE GRAFFIGNY.

Il n'y en a point qui pressentant tant les autres que les paresseux. LAROCHEFOUCAULD.

tre à porter, pour le 15 octobre prochain, le chiffre des enfants de troupe de l'École de Rambouillet de 320 à 450. La municipalité d'Autun fait, en ce moment, des offres assez avantageuses, et pourrait bien obtenir l'École préparatoire qui avait été précédemment accordée à Alais.

Les travaux d'aménagement des bâtiments offerts par la municipalité de Billom étant très-avancés, tout permet d'espérer que dans le courant de novembre les enfants de troupe de l'artillerie et du génie pourront y être envoyés.

Dans ces conditions, il ne restera en retard que l'École des enfants de troupe de cavalerie, qui doit être installée à Pézenas, et dont tous les bâtiments sont en construction. Cette École ne pourra être ouverte avant la fin de 1885.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Deux escadrons du 3^e dragons, se rendant de Tours à Vibiers pour prendre part aux manœuvres de la 36^e brigade, sont arrivés à Saumur ce matin, venant de Chinon. Ils quitteront notre ville demain matin.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la Mairie de Saumur n'était nullement informée du passage de cette troupe. A qui cette négligence doit elle être attribuée ?

MUTATIONS DANS L'ARTILLERIE.

Par décision ministérielle du 1^{er} septembre 1884, les officiers ci-après, qui ont suivi les cours de l'École d'application de cavalerie de Saumur en qualité d'officiers d'inspection, ont été désignés pour faire le service à leur batterie ou ont reçu les destinations indiquées :

M. Michel, lieutenant en 1^{er} à la 7^e batterie du 7^e régiment.

M. Courbebaïsse, lieutenant en 1^{er} à la 4^e batterie du 30^e régiment.

M. Brisac, lieutenant en 1^{er} à la 7^e batterie du 33^e régiment.

M. Couvrat-Desvergues, lieutenant en 1^{er} à la 14^e batterie du 34^e régiment, détachée à Toul.

M. Cottin, lieutenant en 1^{er} à la 5^e batterie du 25^e régiment.

M. Mojon, lieutenant en 1^{er} à la 4^e batterie du 13^e régiment.

M. Bouffard, lieutenant en 1^{er} à la 5^e batterie du 37^e régiment.

M. Jaillon, lieutenant en 1^{er} à la 7^e batterie du 25^e régiment.

M. Aubineau, lieutenant en 1^{er} à la 2^e batterie du 29^e régiment.

M. Gandillot, lieutenant en 1^{er} à la 10^e batterie du 11^e régiment.

M. Dayras, lieutenant en 2^e à la 9^e batterie du 35^e régiment.

M. Falque, lieutenant en 2^e à la 3^e batterie du 19^e régiment.

M. Nøtinger, lieutenant en 2^e à la 5^e batterie du 4^e bataillon d'artillerie de forteresse, a été classé à la 10^e batterie du 25^e régiment.

M. Martin, lieutenant en 2^e à la 6^e batterie du 14^e régiment.

M. Fabre, lieutenant en 2^e à la 6^e batterie du 8^e bataillon d'artillerie de forteresse, a été classé à la 10^e batterie du 23^e régiment.

M. Weiss, lieutenant en 2^e à la 14^e batterie du 20^e régiment, a été classé à la 6^e batterie dudit régiment.

M. Gervais, lieutenant en 2^e à la 5^e batterie du 3^e régiment.

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« Le général Guépratte, dont les funérailles ont eu lieu mercredi, fut l'un des généraux les plus opiniâtres et les plus braves de l'armée de la Loire.

» Après s'être couvert de gloire le 2 décembre à Loigny, où tombèrent les généraux de Sonis, Deplanque, de Charette, où fut tué, en ralliant ses soldats sous une grêle d'obus, le duc de Luynes, capitaine au 33^e mobiles de la Sarthe, qui perdit, dans cette journée seulement, 4,100 hommes sur 2,700 combattants, le général Guépratte parvint à rallier vers Patay et Terminiers les débris du 17^e corps si cruellement éprouvé, et contribua puissamment à arrêter les poursuites des colonnes du duc de Mecklenbourg et des Bavares renforcés pendant la bataille par le prince Charles.

» Appelé provisoirement au commandement du 17^e corps qui, au lendemain de son entrée, il réorganisa ses débris, prit position à Gemigny, et, grâce à son énergie, le 17^e corps retrouva bientôt après sa cohésion, si compromise à Loigny.

» Toujours au plus fort du danger, en défendant pied à pied le sol de la France envahie, il fut chargé huit jours plus tard d'enlever la position d'Origny, près de Josnes, occupée et fortifiée par les Allemands. Ses troupes étaient exténuées par les privations et des combats de tous les instants. Mais, sous la vaillante impulsion de leur chef, elles retrouvèrent toute l'ardeur des grands jours.

» Le 9, à six heures du matin, le canon se mit à tonner, et Origny fut enlevé en quelques heures, après plusieurs charges à la baïonnette.

» Plus de 200 prisonniers allemands, dont un chef de bataillon, furent les trophées de ce vigoureux coup de main.

» Après l'issue fatale de la guerre, le brave général, très-retiré, quoique habitant Paris, vivait de ses souvenirs.

» Longtemps, il avait espéré voir la France reprendre en Europe son ancien prestige.

» Ce rêve ne devait pas se réaliser. »

GRAND THEATRE D'ANGERS.

Mercredi 10 septembre, représentation extraordinaire avec le concours de M. Coquelain aîné et de M^{me} Céline Montaland, de la Comédie-Française.

Le spectacle comprendra : *le Député de Bombignac*, comédie d'Alexandre Bisson ; *Au pied du mur*, comédie en 1 acte, et deux monologues : *les Amoureux* ; *la Vie*.

Samedi 13, ainsi que nous l'avons annoncé, aura lieu le grand Concert de bienfaisance au profit des victimes du choléra, avec le concours d'une pléiade d'artistes de talent.

LE BAC AUX SABLES-D'OLONNE.

On écrit des Sables au *Journal de l'Ouest* : « Je vous trouve bon de parler des cercles où l'on joue à Poitiers.

» Il faut venir aux Sables pour juger de l'estomac de quelques-uns de nos compatriotes.

» L'un d'eux a perdu 40,000 francs ; il est reparti rincé comme un verre à bière.

» Un autre négociant honorablement connu sur la place de Poitiers, après avoir gagné une quarantaine de mille francs, en a perdu cinquante.

» Lui aussi est reparti vers les rives du Clain, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus.

» Un de nos jeunes viveurs, après avoir gagné huit mille francs, a reperdu jusqu'à son dernier louis.

» Je ne vous parle que pour mémoire de ceux qui, complètement déçavés, sont ici, en panne, prisonniers de leurs maîtres d'hôtels.

» Ce sont les otages du Baccarat.

» Quand venez-vous tailler un petit bac ?

Merci, cher correspondant. Les exemples que vous nous citez ne sont pas engageants. Et quand même !

Nous serions fort tenté de croire, au ton badin de votre lettre, que vous avez été plus heureux que vos compagnons de jeu. Nous vous ferons grâce de toutes réflexions morales, honnêtes, risquent une fortune dans un coup de cartes, si honorablement connus qu'ils soient, nous ne pouvons nous empêcher de répéter ce que nous avons déjà dit :

« C'est un symptôme ; la société française est bien malade. »

Et on dit que la République est basée sur la vertu !

Publications de mariage.

Édouard-Jacob Hull, maréchal-des-logis à l'École de cavalerie, et Hermine Bichon, sans profession, de Paroay.

Victor Dumée, maréchal-des-logis maréchal-ferrant à l'École de cavalerie, et Clémence Godrie, sans profession, de Saumur.

Etat civil de la ville de Saumur
Du 1^{er} au 31 août 1884.

NAISSANCES.

- Le 4. — Marie-Alice-Marthe Gouin, rue Saint-Jean.
- Le 5. — Georges-Louis Fontaine, rue de Comédie; — Marie-Louise Milon, rue d'Orléans.
- Le 6. — Charlotte-Rachel Courcelle, rue de Bordeaux.
- Le 7. — René-Auguste Petit, rue de la Comédie.
- Le 8. — Léonie-Adrienne-Pauline Parmentier, rue de l'Hôtel-Dieu.
- Le 10. — Jeanne-Marianne-Claudie-Eugénie Broum, rue du Roi-René.
- Le 11. — Marguerite Salmon, rue Cour-Saint-Jean.
- Le 16. — Yvonne-Germaine Poussel, place de l'Hôtel-de-Ville.
- Le 18. — Louis-François-Léon Bricard, rue Saint-Nicolas; — Arsène-Louis-Ernest Leroux, rue du Portail-Louis; — Madeleine-Léontine-Henriette Ravault, rue du Roi-René.
- Le 19. — Louis Peltier, rue de Nantilly; — Louis-Alphonse Colio, à l'Hospice.
- Le 20. — Augustine-Désirée Lambault, rue Pharoquelle.
- Le 23. — Marie-Joséphine Nau, hameau du Petit-Puy; — Jeanne-Gabrielle Chevreau, rue du Portail-Louis; — Elise-Marie Bichon, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Georges Gauré, rue de la Visitation.
- Le 25. — Geneviève-Marie-Madeleine-Louise Poisson, rue de la Petite-Bilange; — Gabrielle-Mathilde Loyeau, place du Moulin.
- Le 26. — Madeleine-Léontine Commeny, rue de la Visitation; — Albert Tessier, rue de la Visitation.
- Le 27. — Victor Dubois, à l'Hospice.
- Le 28. — Georges-Auguste Marchand, rue du Bellay; — Yvonne-Marie-Jeanne Bourrasseau, rue de l'Ancienne-Messagerie.
- Le 29. — Auguste Chalmon, rue Saint-Nicolas; — Charles Chalmon, rue Saint-Nicolas; — Albert-Léon-Joseph Jagot, rue de Rouen.
- Le 31. — Charlotte Cartier, rue Saint-Nicolas.

MARIAGES.

- Le 6. — Paul-Marie-Antoine-Pierre Godot, imprimeur, a épousé Renée-Marie Léonie Chivert, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 13. — Pierre Carrière, retraité (veuf), a épousé Jeanne Huet, domestique, tous deux de Saumur.
- Le 16. — Félix Chauveau, menuisier, a épousé Marguerite-Léontine-Victoria Bourgey, couturière, tous deux de Saumur.
- Le 19. — Victor-Gabriel Redcent, boulangier, de Cuon, a épousé Mélanie Charon, lingère, de Saumur; — Léon-Henri-Jean Maubert, maître-sellier au 9^e chasseurs, a épousé Lucile-Herminie-Adrienne Besnard, de Saumur.
- Le 25. — Emile-François Ponsart, jardinier, de Sedan, a épousé Pascaline-Marie Dureau, lingère, de Saumur; — François-Armand Coudré, cultivateur, a épousé Marguerite-Augustine Barbier, sans profession, tous deux de Saumur; — Edmond-Valentin Clémence, industriel, de Tournay (Eure), a épousé Jenny-Marie Bernard, couturière, de Saumur; — Anatole-Louis Gautier, négociant, de Nantes, a épousé Marthe-Antoinette Perdriau, sans profession, de Saumur.

DÉCÈS.

- Le 1^{er}. — Léon Gareau, plâtrier, 34 ans, rue de Fenet; — Paul-Alexandre Haution, maître de remonte, 24 ans, à l'Hospice.
- Le 2. — Maurice-Edouard Commeny, 2 ans, rue de la Visitation.
- Le 6. — René-Charles Morisseau, marchand, 68 ans, ancienne route de Tours.
- Le 7. — Stanislas Rondenay, retraité, 71 ans, à l'Hospice; — Camille-Paul Pongier, 4 mois, rue Saint-Nicolas.
- Le 8. — Marie-Louise Pionneau, 2 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
- Le 9. — Joseph-Marie Bréard, journalier, 24 ans, rue de la Gueule-du-Loup.
- Le 10. — Victor Bellanger, sabotier, 52 ans, rue Brault; — Urbaine Gallé, sans profession, 85 ans, veuve Jean Jeuniette, place de l'Hôtel-de-Ville.
- Le 11. — Marie Chantebeault, sans profession, 56 ans, épouse Charles Renault, au Petit-Puy; — Louis Renaire, 4 ans, rue Ducler.
- Le 12. — Marie Vallet, sans profession,

26 ans, ancienne route de Tours; — Chrysostome Guinrandy, vannier, 78 ans, route de Varrains; — Anastasie Maugé, sans profession, 66 ans, veuve Alexis Puchaliki, rue Notre-Dame; — Louise Pelloz, sans profession, 72 ans, épouse Francis Vaugondy, à l'Hospice.

Le 14. — Joseph Sirben, 2 ans, ancienne route de Tours.

Le 15. — Charles Marchand, jardinier, 64 ans, rue de Fenet.

Le 16. — Louise-Charlotte Lhirault, 4 ans, rue de l'Île-Neuve; — Victor Fouet, chapelier, 47 ans, rue de Fenet.

Le 17. — Julien Gournay, retraité, 52 ans, rue de la Tonnelle.

Le 20. — Anne Girard, sans profession, 63 ans, épouse Jean-Julien Bouchet, au Petit-Puy.

Le 21. — Anne Triau, sans profession, 94 ans, veuve François Chauveau, rue de Fenet; — Germaine Delaunay, 9 mois, rue de l'Île-Neuve.

Le 23. — Albertine Luzé, 6 mois, rue des Saulais; — Marie-Jeanne Reigner, sans profession, 81 ans, veuve François Mercier, rue de Poitiers.

Le 24. — Emile-Florent Perreau, 7 ans, rue du Petit-Pré.

Le 26. — Gaston-Henri Lesueur, 3 mois, rue Verte.

Le 27. — Louis Duballet, retraité, 67 ans, Grand'Rue.

Le 28. — Thérèse-Julie Durand, sans profession, 64 ans, épouse Michel-Etienne Caron, rue de la Petite-Douve; — Louis Dureau, domestique, 20 ans, à l'Hospice; — Charles-Florent Vérité, serrurier, 44 ans, rue de Fenet; — Joseph Meyniel, nourricier, 49 ans, à l'Hospice.

Le 29. — François-Louis Saugera, 4 mois, rue de la Visitation.

Le 31. — Joséphine Chevallier, 4 ans, Grand'Rue.

Variétés.

LE CHEVAL

du lieutenant de Casties

(Suite et fin.)

Dix mois plus tard, le quartier était en rumeur. Les soldats étaient réunis en groupes, dans la cour, et causaient gaiement. Au fond, devant la salle du rapport, les officiers entouraient une charmante jeune femme revêtue d'une élégante amazone et un jeune officier à longue barbe blonde, légèrement boîteux.

Cet officier, c'était M. de Casties, guéri de ses blessures, grâce aux bons soins de sa femme, nommé capitaine et décoré de la Légion d'honneur.

Quel changement s'était fait en lui ! Ce n'était plus le brillant cavalier d'autrefois : c'était un convalescent aux traits brisés, à la voix presque éteinte, et d'une pâleur effrayante.

On lui avait raconté l'histoire de son favori. Sa première visite avait été, la veille, pour Africain. Hélas ! Africain ne l'avait pas reconnu. Il n'avait pas eu ce hennissement joyeux, ce frémissement nerveux qu'il avait jadis quand son maître, son ami, s'approchait de lui. Mais Baptiste avait consolé le capitaine :

— Mon capitaine, avait-il dit, Africain ne vous reconnaît pas parce que vous êtes en *pékin*.

— C'est juste, tu as raison, mon vieux Baptiste. Africain ne connaît plus que l'uniforme. Je veux le monter demain, avant de partir pour la France. Tu l'amèneras à la caserne, et nous ferons un tour en ville avec ma femme. Ne serait-ce que pour faire voir à ces coquins d'Arabes que les Français ont la peau dure.

— Il est trop tôt, mon capitaine, reprit timidement Baptiste, vos blessures pourraient se rouvrir.

— Non ! non ! je suis bien guéri. J'endorserai ma nouvelle tunique; tu attacheras la croix.

Baptiste eut un sourire : — Oh ! dit-il, je suis bien tranquille. M^{me} de Casties ne permettra pas...

Baptiste se trompait. M^{me} de Casties avait permis. Elle avait cédé au vif désir de son mari. Le jeune capitaine aurait eu trop de chagrin de quitter l'Afrique sans avoir encore une fois monté son cheval. Il ne mettait pas en doute que le lendemain, à la caserne, Africain reviendrait de son erreur

et retrouverait le joyeux hennissement d'autrefois.

En vain le chirurgien avait-il interposé son autorité, et le colonel ses conseils de prudence. M. de Casties avait tenu bon, et le rendez-vous avait été pris pour les adieux.

J'assistais à cette scène. Je ne l'oublierai jamais.

Baptiste amena Africain sellé et bridé comme au départ d'Alger. Le cheval était plus beau que jamais, mais on sentait, dans ses allures, une certaine inquiétude.

Les sous-officiers et les soldats se rapprochèrent, en exprimant leur admiration et en racontant à nouveau la terrible aventure à laquelle la plupart d'entre eux avaient assisté.

Le capitaine eut un sourire de joie en contemplant Africain tel qu'il l'avait vu le matin du combat, tel aussi que tant de fois il l'avait monté près de sa jeune femme. Celle-ci essuya une larme de reconnaissance envers Dieu qui lui avait gardé son époux, et envers ceux qui l'avaient comblé de soins. Dans un mouvement plein de grâce, elle tendit sa main au colonel qui la baisa respectueusement. Puis, le capitaine serra la main de ses chefs et de ses amis, et fit quelques pas vers les soldats qui se découvrirent :

— Au revoir, mes amis, dit-il, et à bientôt !

Les soldats l'entendirent à peine : le coup de sabre qui avait atteint le capitaine au cou n'était pas encore tout-à-fait guéri et la voix était faible comme un souffle.

M. de Casties s'avança enfin vers Africain, tandis que la jeune femme montait une belle jument prêtée par le colonel.

On ouvrit la porte de la caserne. Le capitaine mit le pied à l'étrier.

Hélas ! Africain regarda son maître, hésita un instant, puis tout-à-coup hennit furieusement et se déroba.

M. de Casties eut un mouvement de désespoir. Se pouvait-il qu'il fût changé à ce point que son cheval ne le reconnut pas !

Baptiste calma Africain. Le capitaine lui parla, le caressa de la main. Paroles et caresses furent inutiles. Africain regardait fièrement M. de Casties, et respirait bruyamment. Il ne faisait point de violents écarts, comme lorsque d'autres officiers voulaient le monter, mais ses jambes tremblaient, et il tournait sur lui-même sans détacher ses regards du cavalier convalescent.

La jeune femme était pâle. Les officiers et les soldats gardaient le silence.

Le capitaine fit de nouvelles tentatives, et c'était un triste spectacle que celui de cet homme suppliant un cheval de le reconnaître et de l'accepter.

— Imbécile, cria Baptiste, tu ne vois donc pas : c'est le lieutenant !...

Mais Africain n'était pas convaincu et se dérobait toujours.

À la fin, le capitaine fit un geste de dépit, et jeta sa cravache.

— Il faut y renoncer, dit-il en souriant avec effort, Africain ne veut plus de moi.

Et il s'avança vers le groupe d'officiers. Africain suivait tous ses mouvements.

Mais tout-à-coup le jeune femme descendit de cheval et alla au-devant du capitaine qu'elle ramena doucement à quelques pas ; puis passant son bras sous celui de son mari, cachant sa croix sous sa main et appuyant sa tête sur son épaule :

— Africain, dit-elle, viens ici !

Africain trembla comme la feuille, regarda une seconde le gracieux couple, et tout-à-coup, hennissant et bondissant, comme si un trait de lumière, un souvenir lointain l'avait éclairé, il s'élança vers M^{me} de Casties.

— Victoire ! cria la jeune femme.

Et pendant qu'elle caressait la tête du noble animal, le capitaine sautait en selle, plus joyeux que s'il eut gagné quelque bataille.

Une seconde après, M^{me} de Casties était sur son cheval, et tous deux, ravis, saluaient le colonel, les officiers et les soldats qui applaudissaient des deux mains.

Puis, faisant volte-face, ils partaient au galop, comme autrefois, et disparaissaient dans la direction du port.

CH. SAINT-MARTIN.

Nous commencerons, après-demain, la publication, en feuilleton, d'un nouveau roman intitulé :

L'ABBÉ CONSTANTIN
DE LUDOVIC HALÉVY.

CONSEILS ET RECETTES.

Si vous voulez éviter les maux d'estomac, il est nécessaire de manger lentement, car la mastication des aliments est la condition d'une digestion facile.

La vie affairée de la ville est peu propre, il faut le reconnaître, à la bonne exécution de ce travail. On arrive à la table, l'estomac affamé par le retard, la tête pleine d'idées et de soucis, on mange avec distraction et l'estomac se tire comme il peut de la tâche qu'on lui impose.

Il y a là un danger contre lequel il est bon de se prémunir.

La pêche à la ligne; les amorces. — Voici une découverte dont vont pouvoir profiter les pêcheurs à la ligne :

On a constaté qu'en versant sur le sol de l'eau dans laquelle on a fait tremper pendant un jour des noix vertes, il sort de terre une quantité de lombrics ou vers rouges qui se meuvent très-rapidement pour sortir d'un liquide qui paraît les incommoder.

Les pêcheurs à la ligne qui avaient l'habitude de chercher des vers pendant la nuit, en se servant d'une lanterne, pourront, au moyen de ce procédé, se procurer des amorces à toute heure de la journée. Peut-être l'un ou l'autre de nos lecteurs fera-t-il l'essai de ce procédé si simple et pourra-t-il nous faire savoir s'il est aussi efficace que facile à employer.

Leur nombre est légion puisque la vente atteint le chiffre d'un million et demi par an. — Vos Pilules Suisses font merveille, je suis du nombre de ceux qui sont témoins de leurs effets et je puis affirmer en toute sincérité que les éloges qui vous sont adressés de toute part sont bien mérités. Puisse ma lettre décider les personnes indécises et leur procurer la satisfaction de pouvoir se dire comme moi : « je suis guéri. » Veuillez m'envoyer quatre nouvelles boîtes à 1 fr. 50 contre le bon de poste ci-joint.

Eugénie LACROIX, Aromon (Gard).
A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n° 151.

TEXTE. — Adolphe Adam, par Alphonse Baralle. — La musique et les théâtres à Paris en 1790, par Ed. Grégoir. — Revue musicale, par Alphonse Baralle. — Meyerbeer aux eaux de Spa, par Albin Pody. — Le Congrès musical. — Bibliographie : Les Deux-Roses, par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Echos de Bretagne (2^e suite), Fête villageoise, par C. Dunezat, 2^e premier prix du concours de la Musique populaire. — Adieu ! mélodie pour piano de M^{me} Emilie Tétédoux. — La Cinquantaine, mélodie, paroles de Léon Gozlan, musique d'André Simiot.

ILLUSTRATION. — Portrait d'Adolphe Adam.

Tout abonné recevra gratis en prime :

Douze francs d'ouvrages ou gravures à choisir dans les catalogues qui seront envoyés franco et gratuitement, avec un numéro spécimen du journal, à toute personne qui en fera la demande à l'administration, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

L'ART NATIONAL. Etude sur

l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Le Goudron Guyot est une liqueur qui sert à préparer une eau de goudron très-agréable. Le goudron Guyot rafraîchit et purifie le sang, il fortifie l'estomac. Il a été expérimenté avec succès dans les hôpitaux de France, Belgique et Espagne contre les affections de la gorge, de la poitrine et de la vessie. Prix du flacon (pour 48 verres de boisson), 2 fr. dans toutes les pharmacies.

Si l'on veut avoir le véritable Goudron Guyot, exiger sur l'étiquette la signature E. Guyot et l'adresse, 19, rue Jacob, Paris.

Marché de Saumur du 6 Septembre

Table listing market prices for various agricultural products like wheat, oats, and legumes.

COURS DES VINS

Table listing wine prices for different regions and vintages.

Table listing wine prices for various appellations like Coteaux de Saumur and Saumur.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Co

rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. 4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GEOFROY.

Sommaire du n° 193 (samedi 6 septembre 1884)

Orgueil et repentir, par Vassel de Fautereau. — Courrier des enfants : La bénédiction des cloches, par A. Brébion. — Le littoral de la France : Saint-Malo, par Ch.-F. Aubert. — Causerie littéraire : Réveil de la littérature provençale, par Th. Bris-montier. — Voyage à l'île Bourbon, par la baronne d'Egigny. — La source, par Mélanie Bourotte. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURE : Prime. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 6 septembre 1884.

Chronique parisienne, 1 gravure, par A. de Bon-viller.

Java, 1 gravure.

Marie-Rose (nouvelle), par Gérald.

Bayonne, 3 gravures, par Paul Perret.

La direction des ballons.

Matresse de la maison.

Sphinxiana.

Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. OUDIN, 31, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 180 (7 septembre). Les 472 de J. F. Et Chine. Au Tonkin. Enfin ! Proverbes chinois. Ça ? c'est la république ! La fille de Paul Bert. Entre républicains. Le cabinet de la préfète. Après une mauvaise nuit. En vacances (poésie).

La Lanterne d'Arlequin est la seule publication satirique illustrée, à bon marché, au service de la cause monarchique. Son prix d'abonnement et de vente au numéro (10 centimes) la rend accessible à toutes les bourses. De plus, elle constitue l'un des meilleurs moyens de propagande en faveur des idées que nous défendons. Nous ne saurions donc trop recommander à nos amis la diffusion de ce spirituel et intéressant recueil hebdomadaire. Quelques bons royalistes se sont trouvés d'accord pour approuver et soutenir cette œuvre utile. Il faut seconder leurs efforts en abonnant et en faisant abonner tout le monde à la Lanterne d'Arlequin.

Comme on l'a vu plus haut, les abonnés à notre journal ont droit à un prix de faveur (5 fr. au lieu de 6).

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CLÉE, JULES.

Les créanciers de la faillite du sieur Clée, Jules, négociant à Doué, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, le vendredi 12 septembre 1884, à 1 heure du soir, pour assister à la vérification de leurs créances et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Au cas où les créanciers, convoqués de nouveau par le présent avertissement, n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite ou au greffe du Tribunal, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.

Le Greffier du Tribunal, GAUTIER.

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire).

S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE, au même lieu. (536)

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans ;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

CONTENTIEUX, RECOUVREMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

Affaire sûre : 15 fr. par jour sans quitter son emploi ; 50 fr. en voyageant, articles nouveaux, grand succès.

Écrire Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, 59, Paris.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Équitable des États-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents ; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

ON DEMANDE un associé, pour une boucherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

DEUX JEUNES GENS demandent une place. S'adresser Grand'Rue, 63, Saumur.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'ROY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Advertisement for M. DOVALLE, Constructeur à RESTIGNÉ, mentioning a special mention and silver medal from a 1884 competition.

Large advertisement for A. LEVASSEUR, SEUR, Librairie Abel Pilon, 33 - Rue de Fleurus - 33 Paris, offering books and services.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Detailed railway schedule table showing departure and arrival times for various lines including Ligne d'Orléans, Ligne de l'Etat, and routes to Thouars and Poitiers.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.